

Site de Radinghem
Formation initiale par apprentissage
Formation certifiante de niveau 4
Formation en bloc de compétences
RNCP38093

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Public :

Apprenant souhaitant développer ses compétences comme responsable d'élevage, ou chef de culture. Personne souhaitant obtenir la capacité professionnelle pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

Objectifs visés :

Etre capable de :

- préparer son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement,
- mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions agricoles,
- participer ou réaliser seul les travaux de récolte, de conditionnement des produits et/ou de préparation des commandes,
- participer ou réaliser seul les travaux liés à la mise en place des installations et à l'entretien du matériel et des équipements,
- contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme, à la jardinerie ou à l'extérieur.

Conditions d'admission, prérequis :

- Avoir 15 ans révolus après une classe de 3ème ou avoir 16 ans.
- Être âgé de moins de 29 ans (pas de limite d'âge pour les personnes RQTH).
- Avoir le projet de signer un contrat d'apprentissage.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier d'alternance.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

2 ans.

1050 heures en en centre.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le formateur référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : Exploitation agricole (élevage bovin et ovin, cultures fourragères 120 ha), salle de traite automatisée,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

C1 : se situer en tant que professionnel.

C2 : piloter le système de production.

C3 : conduire le processus de production dans l'agrosystème.

C4 : assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.

C5 : valoriser les produits ou services de l'entreprise.

UCARE :

C6 : réaliser les opérations du biogaz

C7 : optimiser le parc matériel et/ou les installations de l'entreprise agricole.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Unités Capitalisables à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury permanent officiel).

Validation du diplôme :

Validation de 7 capacités du BP REA. Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les UC obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme.

Tarifs/ Financements :

Formation gratuite par apprentissage.

Prise en charge par les OPCO.

Rémunération :

Selon statut de l'apprenti, nous consulter.

Débouchés :

Chef(fe) d'exploitation, responsable de production, chef(fe) de culture, salarié(e) agricole.

Poursuite de formation possible :

BTSA agricole, Certificats de spécialisation.

Contact :

Secrétariat : cfa.radinghem@educagri.fr – Tel : 03 21 41 01 22

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité hébergement.
- Ligne de bus.

Les taux de réussite aux examens de la session précédente : 73 %

Les taux d'insertion professionnelle de la session précédente : 63,70 %

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38093/>

Echéance : 01/01/2029

Certificateur : Ministère de l'agriculture